



# Lancement de l'enquête 2022 de comparaison spatiale des prix (ECSP) auprès des points de vente le 1<sup>er</sup> mars 2022

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 1<sup>er</sup> MARS 2022**

**L'Insee lance le 1<sup>er</sup> mars 2022 son enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix entre territoires français (ECSP). L'enquête permet de comparer les niveaux des prix à la consommation entre la métropole et les départements et régions d'outre-mer, entre la province et la Corse et entre la province et l'unité urbaine de Paris, à produits aussi proches que possible. Elle s'apparente donc à une enquête sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) telle que la pratiquent Eurostat et l'OCDE. Des écarts de niveaux de prix seront calculés par grande fonction de consommation ainsi que pour l'ensemble de la consommation. Les écarts seront calculés pour différents paniers de consommation, notamment ceux des départements et régions d'outre-mer et celui du territoire métropolitain pour mesurer l'impact des différents modes de consommation entre territoires.**

## **Un échantillon de 500 familles de produits**

L'enquête de comparaison spatiale des prix couvre l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque couple de territoires comparés. Un échantillon de 500 familles de produits consommés à la fois en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer a été défini. Il couvre l'alimentaire (croissant, jambon, banane...), les produits manufacturés (dentifrice, poêle, poupée...), l'habillement (pantalon, tee-shirt, chaussettes, drap housse...), les biens durables (lave-linge, aspirateur, smartphone...) et les services (nuitée dans un hôtel, place de cinéma, bouteille de vin dans un restaurant...). En moyenne, 20 relevés par article seront effectués sur chaque territoire étudié, soit une cible totale de 41 000 relevés effectués dans tous les types de points de vente (hypermarchés, supermarchés, supérettes, grands magasins spécialisés, petits magasins traditionnels, marchés, services...). Ce type d'enquête est ainsi la seule manière de mesurer les écarts de prix entre territoires en étant représentatif de l'ensemble de la consommation des ménages.

## **Une enquête nationale qui s'inscrit aussi dans un cadre européen**

L'ECSP est également utile pour les besoins de l'enquête européenne sur les parités de pouvoir d'achat. Cette enquête réalise des comparaisons de niveaux de prix entre pays européens. Pour la France, les prix des produits sont enquêtés régulièrement dans l'unité urbaine de Paris. Les résultats sont étendus à toute la France métropolitaine grâce aux coefficients calculés à partir de l'ECSP.

## **Ce que l'enquête ECSP permet de savoir**

Quelques chiffres issus de l'enquête précédente :

- 🕒 En 2015, les prix sont plus élevés dans les départements d'outre-mer qu'en France métropolitaine : de 12 % en Martinique, Guadeloupe et Guyane à 7 % à La Réunion et à Mayotte. Pour les produits alimentaires, les prix d'un panier métropolitain consommé dans un département ou région d'outre-mer est de 37 % à 48 % plus élevé qu'en métropole.
- 🕒 En 2015, les prix en région parisienne dépassent de 9 % ceux de la province.
- 🕒 En 2015, le niveau général des prix à la consommation des ménages hors loyers est globalement plus élevé en Corse qu'en France de province, de 4 %.

## **Les enquêtes de l'Insee**

L'Insee consacre des moyens importants pour obtenir des estimations fiables et précises de ses indicateurs. Les données sont obtenues soit par des enquêtes à grande échelle auprès des ménages et des entreprises, soit via le recueil de données administratives. Les enquêtes, comme l'ECSP, permettent d'observer l'évolution des comportements économiques et sociaux des ménages et des individus.

- Le calendrier des enquêtes auprès des particuliers pour 2022 et 2023 : <https://www.insee.fr/fr/information/1401982>
- Les enquêtes auprès des entreprises : <https://www.insee.fr/fr/information/1401986>

**À propos de l'Insee :**

*L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (office de statistique de l'Union européenne) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union. [Insee.fr](https://www.insee.fr)*

**Contact : Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57 – [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)**